

Courriel envoyé le 6 Janvier 2014

Marie Farge ---> Sandrine Malotaux

Date: Mon, 6 Jan 2014 02:05:40 +0100 (CET)

From: farge <farge@lmd.ens.fr>

To: Sandrine Malotaux <sandrine.malotaux@inp-toulouse.fr>

Subject: Negociations avec Elsevier

Chère Madame,

Je recois votre courriel a l'instant et vous remercie pour toutes les precisions interessantes que vous me donnez.

J'aimerais savoir dans la liste des personnes qui participent au Copil quelles sont celles qui font encore de la recherche a plein temps, j'entends par la qui lisent les articles publies actuellement et qui peuvent etre amenes a travailler pour Elsevier en tant qu'editeur, referee ou auteur? Les personnes que vous mentionnez ont essentiellement des fonctions de direction ou d'administration de la recherche, mais ce n'est pas la meme chose que d'etre chercheur a plein temps. C'etait le sens de la question que je vous posais dans mon courriel du 28 Decembre. Je vous demandais aussi combien de juristes participent a cette negociation.

> Nous avons rédigé et diffusé des notes et CR concernant l'organisation de la
> négo et les différentes avancées, force est de constater qu'elles ne sont pas
> parvenues jusqu'à vous, hélas. Le circuit de diffusion de l'info dans les
> institutions et les labo reste parfois complexe.

Pourquoi ces informations n'arrivent-elles pas aux chercheurs? A qui ont-elles ete envoyees? Y a-t-il un site Web ou je pourrais les trouver? Si ce n'est pas le cas, pourriez-vous me les transmettre? D'avance merci.

En ce qui concerne la confidentialite du montant des contrats, elle est imposee par Elsevier pour maintenir des prix aussi eleves que possibles. Avez-vous eu le temps de regarder la video que je vous avais signalee (ou David Tempest, Deputy Director d'Elsevier, avoue la manipulation lors d'un colloque a Oxford le 11 Avril 2013)? Je vous redonne le lien

<http://www.youtube.com/watch?v=4JsNT1gKe7I>

Toujours a ce sujet vous savez certainement que le Bresil a toujours refuse cette condition et que le montant du contrat avec Elsevier est mis sur un site Web afin que tout citoyen sache comment l'Etat investit l'argent public. Le contrat 2012 pour la 'Freedom Collection' achete par l'Etat Bresilien pour tout le pays (licence nationale) s'eleve a 3,505,217\$ soit 2,577,777 euros. La France devrait suivre cet exemple. Vous trouverez les details dans le fichier attache que je vous envoie.

Je suis prete a reparler avec vous du cas de l'APS. C'est la principale societe savante en physique et elle possede les revues les plus prestigieuses, en particulier Phys. Rev. Letters (ou je publie). Nous sommes un grand nombre de physiciens a etre scandalises du fait que l'INIST n'a jamais diffuse les revues de l'APS (ni d'ailleurs des principales societes savantes internationales) alors que ce sont celles dont nous avons le plus besoin. J'aimerais que vous m'indiquiez les prix demandes par l'APS et ses conditions de negociations. J'imagine que l'APS ne pratique pas les bouquets et a un prix fixe pour chaque revue, ceci quelque soit l'institution qui les achete. Est-ce bien exact? Ensuite il faudrait comparer les prix en valeur absolu avec ceux pratiques par les editeurs commerciaux. Dans l'avis que j'avais redige en 2011 pour le Comite d'Ethique du CNRS j'avais denonce le fait que certaines societes savantes abusent autant, voire plus dans le cas de l'ACS, que beaucoup d'editeurs commerciaux, mais a ma connaissance ce n'est pas le cas de l'APS. Si vous me demontrez le contraire je me plaindrai aupres de l'APS.

Me permettriez-vous de transmettre votre courriel a Jean-Pierre Bourguignon, qui etait le president du COMETS (quand j'avais redige l'avis sur les relations avec les editeurs en 2011) et qui vient de prendre la direction de l'ERC (European Research Council)? Votre mail apporte des informations fort instructives que les chercheurs ne connaissent pas.

En esperant avoir le plaisir de vous rencontrer
et en vous renouvelant mes remerciements,
bien cordialement,

Marie Farge